

Slalom régional

Programme de course



Organisateur Canoë Kayak de la Communauté de Quimperlé

Dates 5 février 2023

Lieu Les Roches du Diable

R1 Vincent SALMON

Juge arbitre Jérôme YVET

Traceurs Pascal MARREC, Paul GESTIN

Samedi
4 février

Entraînement libre
16h30 mise en place du bassin

Dimanche
5 février

8h30 Réunion des juges de porte
9h30 / 12h00 Course 1
Repas
13h30 / 16h00 Course 2

Inscription uniquement en ligne sur le site de la FFCK

Tarif : 5€/embarcation

Infos

Restauration et buvette sur place.

Les horaires sont susceptibles de changer

Sécurité

Entraînement libre : code du sport.

Compétitions : règlement FFCK La sécurité des bateaux seront vérifiés par tirage au sort ou systématique selon le choix du juge arbitre et des organisateurs.

Caution

Chèque de caution dossard au nom du CKCQ :

- 5 € par personne
- 50 € forfait club (5 compétiteurs et +)

Attention : débit naturel
classe 3-4
-maîtrise de
l'esquimautage,
-savoir sortir du bateau.

Date limite
d'inscription :
30/01/2023

Canoë Kayak Club de Quimperlé

✉ Base de Saint-Nicolas - 5 rue du Viaduc - 29300 Quimperlé

<http://kayak-quimperle.fr> - canoekayakquimperle@gmail.com

Contact : Vincent Salmon : 06 86 83 80 45 - 02 98 39 24 17